

Journée « CCAM, NGAP : les cotations et leurs liens avec les recommandations »

Cotations dans l'exercice libéral conventionnel
des sages-femmes
et aussi...hors nomenclatures, dépassements
d'honoraires, dynamisme et rentabilité...

**FORMATION DYNAMIQUE
INTERACTIVE, DOCUMENTEE**

**DANS UN ESPRIT CONFRATERNEL
DE PARTAGE D'EXPERIENCE**

Etapes présentiellees 2016

15 janvier – **TOULON** / 18 janvier – **MONTPELLIER**

16 février – **NARBONNE** / 26 février – **AIX**

22 Février - **LILLE** / 14 mars - **STRASBOURG**

+ autres dates à définir

Autres lieux, dates ou « intras » nous contacter

Tarifs

230 € si financement personnel +/- FIF PL **260 €** si autre financement

Participation FIF PL 2016 : 120€ si forfait entier + crédit d'impôt (avec ces aides, participation perso 40€)*

OGDPC 2016 : si forfait entier, 265° d'indemnités pour le professionnel, 70° à verser à l'organisme.

Formatrice :

Catherine LEWICKI – Sage-femme (1986)

Exerce en libéral depuis 25 ans, représentante professionnelle en CPR et à la CNAMTS
DU Pédagogie Médicale - DIU d'Algologie « Prise en charge de la douleur chronique »
Intervenante en Développement Professionnel Continu des sages-femmes depuis 2006.

OBJECTIFS GENERAUX

- La pratique libérale de la sage-femme sous le champ conventionnel : rappels des missions et des droits.
- Evaluation des pratiques professionnelles au regard des recommandations (déontologiques et conventionnelles)
- **Informations détaillées sur la mise en place en 2016 de CCAM**
- **Revoir la nomenclature générale des actes NGAP et ce qui va changer à l'ouverture de la CCAM aux sages-femmes**
- Si besoin exprimé par le groupe :
 - Hors nomenclature, dépassements, actes individuels ou collectifs
 - Intégration des nouvelles missions dans le quotidien de la sage-femme libérale
 - Mission d'économie de la santé et rentabilité du cabinet....comment ?
 - Partager l'expérience de collègues hors de tout contexte de « concurrence » ou de jugement.
 - Evolution et perspectives professionnelles et personnelles (méthodes de travail, dynamisme du cabinet, DPC...)

PUBLIC CONCERNE

- Sages-femmes déjà installées et souhaitant épanouir et dynamiser leur activité, dans le respect de leur missions et de la convention
- Sages-femmes souhaitant « démarrer » ou remplacer ...

OUTILS PEDAGOGIQUES

Exposés, commentaires de documents, échanges (pédagogie interactive en présentiel), documents « ressources », atelier pratique, échanges par mail ou par plateforme interactive pour les étapes non présentiels.

DOCUMENTS FOURNIS

Un « book » relié et documents par mail :

- Recommandations de l'HAS (extraits)
- Textes de la NGAP (extraits) – Modifications de la NGAP lors du passage en CCAM-
- Libellés de la CCAM
- Droits de prescription

PROGRAMME : 2 étapes non présentiels, 1 étape présentielle

- **Evaluation des besoins, partage de documents**
- **Définitions des objectifs personnels et collectifs**
- **Evaluation des pratiques professionnelles** au regard des recommandations (déontologiques et conventionnelles)

**La journée présentielle sera construite en fonction
des priorités collectives et individuelles dégagées lors de la présentation,
et conformément aux objectifs généraux cités plus haut**

- **Synthèse de la formation**
- **Evaluations des acquis et de l'évolution des pratiques professionnelles**

Attention : une autre formation intitulée « PRATIQUE DE L'EXERCICE LIBERAL », se tient sur 1,5 jours et bien sûr présente un programme différent et complémentaire- Programme sur demande

GLOBALIS Formation – Direction administrative : Catherine LEWICKI

06 62 33 27 54

Mail : globalis.formation@orange.fr / SITE : www.formation-sage-femme.globalis.fr

Siret : 382 226 892 000 42

N° d'enregistrement à la DIRECCTE : **91 34 06 005 34**